



Patrimoines du Sud

10 | 2019

Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale

Le château avant le château ou le défi réel du temps long (VI^e-XI^e siècles) : quelques repères en guise d'introduction

The castle before the castle or the challenge of the long time (6th-11th century): some landmarks by way of introduction

Laurent Schneider



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pds/2638>

DOI : 10.4000/pds.2638

ISSN : 2494-2782

Éditeur

Conseil régional Occitanie

Référence électronique

Laurent Schneider, « Le château avant le château ou le défi réel du temps long (VI^e-XI^e siècles) : quelques repères en guise d'introduction », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 10 | 2019, mis en ligne le 02 septembre 2019, consulté le 20 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pds/2638> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pds.2638>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mars 2020.



La revue *Patrimoines du Sud* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le château avant le château ou le défi réel du temps long (VI^e-XI^e siècles) : quelques repères en guise d'introduction

The castle before the castle or the challenge of the long time (6th-11th century): some landmarks by way of introduction

Laurent Schneider

- 1 Les châteaux que l'on a construit en Europe occidentale par milliers depuis le Moyen Âge et jusqu'au XIX^e siècle selon des formes architecturales, des fonctions et des statuts très divers, sur des hauteurs, parfois vertigineuses, mais aussi dans les plaines plus peuplées, dans les forêts ou les zones humides, au contact de villes et d'abbayes, le long des routes, bacs et ponts sont l'une des grandes silhouettes emblématiques d'un Moyen Âge dont les traces demeurent encore si présentes dans les paysages contemporains. Symbole contradictoire d'un monde merveilleux, mais aussi mystérieux, les châteaux incarnent peut-être encore dans l'inconscient collectif, sinon dans l'âme et l'imaginaire européens l'idéalisation grandiose d'un chez-soi princier autant que l'inquiétude d'un lieu de puissance et de pouvoir dans le trouble d'émotions mitigées associant sécurité et protection, guerre et paix, luxe et loisirs mais aussi pouvoir et domination dans le paradoxe d'un monde fermé, attentatoire, menaçant et finalement hostile.
- 2 En France, le château demeure associé à l'idée d'une domination aristocratique, en Allemagne il est peut-être davantage lié aux origines d'une nation, en Angleterre à un mode de vie, en Espagne à celui d'une garde territoriale disputée. Dans le monde savant et académique, les châteaux du Moyen Âge sont communément envisagés comme l'un des grands outils de la construction seigneuriale, féodale, princière et militaire de l'Europe médiévale aussi bien dans les terres impériales que dans les royaumes capétien, angevin ou normand. Dans le contexte des guerres féodales et royales, amplifiées aux XV^e siècle et XVI^e siècle par le développement des machines de guerre et de l'artillerie des armes à feu, le français moderne a accolé l'épithète « fort » à l'ancien

chastel pour en souligner une fonction militaire prédominante bien que celle-ci ne fut pas partout et en tout temps de la période médiévale marquée de manière si évidente. Ainsi en est-il en définitive du *castrum* des comtes d'Angoulême à Andone (Charente) qui ne possédait vers l'an Mil ni donjon, ni tour, ni village immédiat subordonné, tandis que l'enceinte modeste dépourvue de flanquement englobait à peine 0,2 ha¹. Ainsi en est-il des châteaux de l'ancien Languedoc qui ne sont pas toujours isolés, perchés et à l'écart des lieux de peuplement mais bien au contraire souvent ennoyés au centre ou en périphérie de villages, bourgs et agglomérations diverses. Mais qu'est qu'un château en définitive ? Et celui-ci est-il toujours vraiment si fort ?

- 3 Dans l'ancien Languedoc et dans l'ensemble des pays d'Oc, les médiévistes spécialistes du second millénaire ont pris pour habitude pragmatique et prudente de désigner le château et ses fortifications annexes ou collectives par les termes latins de *castrum* ou *castellum* qui le désigne. Cette habitude tient pour une bonne part à une certaine spécificité méridionale où la tour-maitresse et le château initial perçu comme un habitat privilégié ancrant dans le sol et le territoire le pouvoir d'une élite sont peu ou prou rapidement ennoyés dans un village, un bourg et une ville. De fait, le château proprement dit, ne se distingue pas toujours clairement des autres éléments fortifiés du village et des autres demeures fortifiées ou dotées d'un étage qui peuvent ou pouvaient le juxter, sinon par sa position topographique sensiblement dominante. Ce n'est souvent que lorsque que l'on parvient à identifier une enceinte supérieure, le *cinctus superior* des textes, ou simplement encore par des observations topographiques générales, que l'on distingue l'espace proprement dit du « château » ou *castellum*, quelle que soit sa forme architecturale, d'un ensemble plus vaste et souvent indistinct que rend mieux en terre méridionale le terme de *castrum* : le *castrum* a un sens beaucoup plus large incluant, de fait des cours basses mais aussi l'espace de domination de la fortification, c'est-à-dire les maisons, le village ou le bourg qui lui sont accolés tout autant que les terres, terroirs et finages qui lui sont agrégés et rattachés. *Castellum* désigne plus proprement la partie éminente du *castrum* mais après le X^e siècle son usage se perd et l'un de ses dérivés *Castellas* a tendance désormais à désigner davantage un château abandonné, en somme un *castrum* raté et plus largement encore une ville, une ancienne agglomération de hauteur, c'est à dire des ruines désertées parfois depuis l'époque romaine ou des époques anciennes.

Des châteaux forts et des résidences élitaires : un objet d'étude en mouvement

- 4 Vers 1850, le grand architecte Viollet-le-Duc consacrait plus de 130 pages au terme « château » dans son dictionnaire de l'architecture et contribuait à partir de nombreux exemples à construire l'un des objets et l'une des images les plus emblématiques mais aussi parmi les plus fantasmées et réinterprétées du Moyen Âge français et européen, ceci essentiellement à partir de cas issus des derniers modèles conservés, principalement septentrionaux où Carcassonne devait néanmoins faire exception. Dans le même dictionnaire il proposait également des articles détaillés pour les termes « donjon » et « palais » mais n'abordait pas les vocables, fort, fortin, forteresse, bastide. Il consacrait cependant, un article particulier au « manoir » et ouvrait de la sorte la question épineuse des « maisons », résidences ou demeures des champs possédant éventuellement une salle d'apparat et de réception, parfois des fossés et des créneaux

mais qui restaient selon lui dépourvues de tours et de donjon tandis que le résident ou le propriétaire n'était pas obligatoirement noble. Le château dans ses manifestations les plus diverses était avant tout perçu comme une place ou un lieu fort dans sa forme et juridiquement distinct des grandes demeures, sinon des fermes de plaisance elles-mêmes différenciées de l'habitat ordinaire. Aujourd'hui les notions, termes et appellations de châteaux, fort, fortin, forteresses, manoirs, palais... sont maintenus par une sorte de concession aux habitudes mais sans valeur toujours bien définie, si bien qu'une certaine difficulté amplifiée par la longue durée du Moyen Âge fait que l'on peine à définir non pas strictement ce qu'est un château (une résidence seigneuriale souvent rurale rendue forte ou perchée, dotée d'une *sala*, d'une *camera* et d'une *capella*) mais peut-être davantage ce qui n'est pas encore ou qui n'est plus un château.

- 5 On proposera de fait, ici une excursion dans cette seconde partie du premier millénaire que la nouvelle documentation archéologique accumulée ces dernières décennies autorise désormais à revisiter. Cette perspective de long terme invite à réintégrer dans toute sa spécificité chronologique un X^e siècle trop négligé d'une part et l'héritage lointain des modèles et des ancrages des VI^e-VII^e siècles d'autre part.

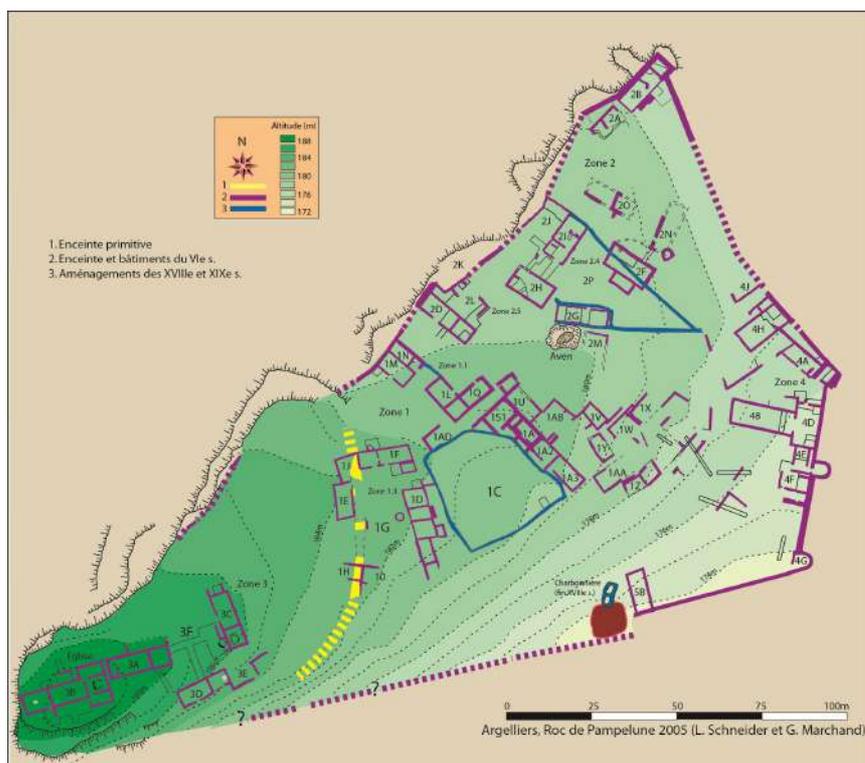
1. Quels antécédents avant les châteaux du Moyen Âge ?

Oppidum, castrum, castellum : les établissements perchés et fortifiés des V^e-VII^e siècles

- 6 À la fin de l'Antiquité, les provinces de Narbonnaise première et de Novempopulanie n'ont été touchées que très ponctuellement par la mise en place de forts, fortins, camps et tours de défense proprement militaires que l'empire a réalisés en plus grand nombre dans les provinces de Germanie et de Belgique au voisinage du *limes* rhénan. Certes dans les Pyrénées notamment, des Cluses ont pu être fortifiées très tôt et dotées de forts comme ceux du Perthus verrouillant le passage de la voie domitienne mais ces fortifications sont peu nombreuses et encore mal identifiées par l'archéologie, et l'essentiel des fortifications « antiques » que l'on connaît se rapporte davantage à des enceintes et des ouvrages qui intéressent en premier lieu le monde urbain, à l'image des arènes de Nîmes transformées en puissant *castrum* urbain et ceinturées d'un nouveau rempart sans doute dès le VII^e siècle, de la première enceinte de Carcassonne et de sites plus méconnus comme Saint-Lizier dans l'Ariège.
- 7 Mais l'archéologie programmée de l'Antiquité tardive et du premier Moyen Âge a fait d'immenses progrès ces deux dernières décennies en révélant une catégorie de sites jusqu'alors sous-estimés, mais pourtant placés immédiatement sous le niveau des anciennes *civitates*. Ces établissements perchés et fortifiés parfois désignés comme *castrum*, *castellum* ou *oppidum* dans les textes sont à vrai dire bien plus nombreux que ce qui avait pu être imaginé. Trois raisons principales expliquent qu'ils ont longtemps été sous-estimés.
- la faiblesse numérique d'une trop petite communauté scientifique s'intéressant à ces périodes très hautes du Moyen Âge et qui fut confrontée à une tradition historiographique qui ne voyait dans ces sites que des lieux de refuge temporaires, nés en quelque sorte dans le contexte d'une émotion provoquée par l'effondrement de l'Empire romain d'Occident et la construction de nouveaux royaumes entrés en compétition.

- la difficulté réelle à percevoir matériellement ces établissements car ceux-ci, la plupart du temps correspondent à des agglomérations actuelles à l'image de l'*oppidum* et *castrum* d'*Urgernum* devenu Beaucaire et ont été écrasés par des châteaux ou des ouvrages monumentaux postérieurs. Ainsi en est-il par exemple des *castra* de Cabrières dans l'Hérault et de Cabaret dans l'Aude mentionnés dès le VI^e siècle par Grégoire de Tours mais où plusieurs décennies de fouilles n'ont livré que des traces fugaces des V^e-VII^e siècles
 - enfin, il n'est pas inutile de rappeler, dans un contexte où l'archéologie nationale est devenue essentiellement préventive combien ces sites de montagne sont de fait peu impactés par les grands travaux d'aménagement du territoire et par conséquent combien il est difficile de les aborder avec les faibles moyens dont dispose désormais l'archéologie programmée.
- 8 En Occitanie occidentale deux fouilles extensives développées dans le cadre d'un programme du CNRS et du ministère de la Culture au cours des années 2000² montrent désormais le potentiel de ces sites et révèlent surtout des formes de fortification jusqu'alors inconnues.
- 9 La première, celle du Roc de Pampelune à Argelliers évoque une petite agglomération de 2,25 ha créée *ex-nihilo* dans les dernières décennies du V^e siècle sur le sommet d'un éperon calcaire de la garrigue nord-montpelliéraine. Le seul ouvrage fortifié est une enceinte englobante triangulaire dotée de tours d'angle et d'au moins une tour de flanquement semi-circulaire qui a servi de grenier (fig. 1).

Fig. 1



Argelliers (Hérault), Roc de Pampelune. Plan général des fouilles réalisées entre 1999 et 2005
© CNRS, Laurent Schneider et Georges Marchand (†)

- 10 L'établissement comprenait au moins une église baptismale bâtie au point le plus haut et s'organisait autour de plusieurs « maisonnées », soit des bâtiments rectangulaires

est désigné comme *castellum* dans un document du IX^e siècle, une copie de *miraculae* associés à saint Hilaire, évêque du Gévaudan autour des années 530⁴.

- 13 Malgré son perchement prononcé et l'aspect inexpugnable d'un massif calcaire dont les hautes falaises sont baignées au sud par le Tarn, l'établissement a lui aussi été doté d'une enceinte englobante (fig. 3).

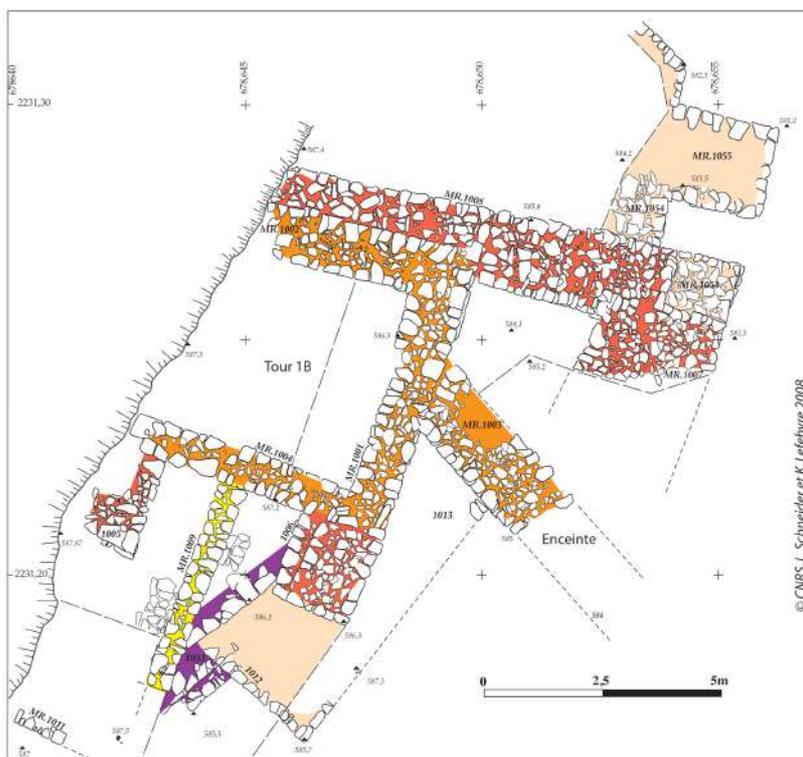
Fig. 3



La Malène (Lozère), *castellum*, vue générale de la face orientale de l'éperon baigné par le Tarn
© L. Schneider, 2011

- 14 Les fouilles ont permis d'en reconnaître l'un des segments principaux qui barrait l'accès à la place côté nord-est, là où l'éperon de la Barre se rattache au Causse de Sauveterre. Littéralement jetée dans la pente, la muraille était flanquée d'au moins un bastion, peut-être destiné à protéger une porte. Côté intérieur, des piles maçonnées quadrangulaires massives renforcent la stabilité de l'ouvrage et devaient également servir de support à l'aménagement d'un chemin de ronde. Mais l'originalité de l'ouvrage tient au fait qu'il s'articule au point le plus haut de l'établissement, soit à 587 m NGF, avec une tour majeure quadrangulaire dominant le *castellum*, ouvrage inexistant au Roc de Pampelune. Concrètement celle-ci se présente comme une salle rectangulaire (unité 1B) dont il ne subsiste que 3 côtés de 6 m de longueur. L'exiguïté et l'instabilité de son assise ont fait que l'ouvrage a été plusieurs fois restauré, contreforté et chemisé (fig. 4).

Fig. 4

La Malène (Lozère), plan de la tour sommitale du *castellum* (VI^e siècle)

© L. Schneider et Karine Lefebvre

- 15 L'autre originalité de l'établissement de la Malène est qu'il n'accueille pas comme au Roc de Pampelune des « maisons » ou cellules clairement individualisées mais de grands corps de bâtiments et des équipements inattendus comme un complexe thermal dont l'une des citernes de quelque 180 m³ a été bâtie dans la pente ce qui relève d'une réelle prouesse architecturale (unité 2B pour les thermes et 1C pour la citerne). Il n'est pas lieu ici de décrire l'ensemble de ces bâtiments mais on signalera l'existence, immédiatement sous la tour, d'un édifice de 17 x 7 m hors œuvre s'appuyant contre l'enceinte dont les murs peints de motifs géométriques polychromes évoquent une salle d'apparat et de réception. De même sur la crête de l'éperon, une longue aile (49 x 7 m dans l'état conservé et dégagé) intègre plusieurs pièces soignées dotées de sols maçonnés, de toiture de tuiles et pour l'une d'elle au moins d'un étage équipé d'une colonnade (unité 1A1). Enfin à moins de 60 m de la tour mais 30 m plus bas soit à 557 m NGF et en rupture de falaise se trouvait une possible église (unité 3F).
- 16 Ces deux exemples de fouilles relativement extensives soulignent à eux seuls le potentiel d'informations que recèlent ces sites encore peu explorés à un niveau qui se situe immédiatement au-dessus des petits forts et fortins plus strictement militaires. Ces établissements traduisent la mise en place d'un nouveau semis d'agglomérations dotées d'une enceinte collective sans que celle-ci ne comporte toujours en son sein des ouvrages proprement fortifiés, bastion, citadelle ou tour maitresse, même si ces dispositifs peuvent exister comme à La Malène. Mais dans ces enceintes se trouvent bien des maisons et des résidences associées à des équipements élitaires tels que des thermes et des salles d'apparat.

- 17 On l'a dit, ces sites ne sont pas rares mais ils sont surtout à vrai dire encore trop peu fouillés et explorés. Ils constituent néanmoins dans une redoutable diversité de cas d'espèces de lointains antécédents aux formes médiévales de la forteresse et du château et conjuguent déjà des notions et des concepts que se sont appropriés les médiévistes qui établissent l'histoire de la construction féodale et seigneuriale des deux premiers siècles du second millénaire : perchement et fortification, ancrage territorial des pouvoirs, distinction et déclinaison des formes d'un nouvel habitat élitaires au moment où les anciennes villas sont abandonnées ou accueillent un habitat banalisé dépourvu de marbre, de mosaïques et de peintures.

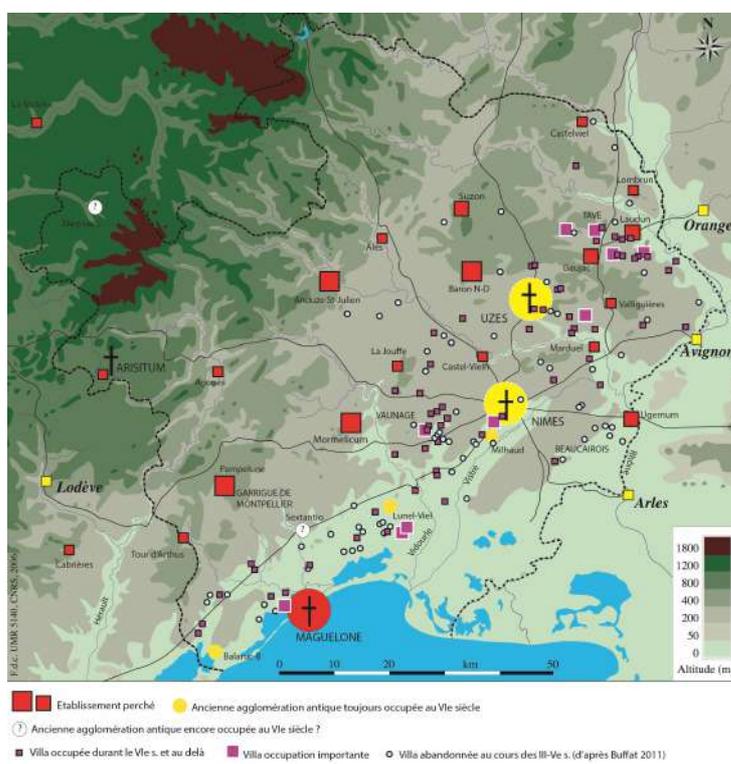
Les VIII^e – IX^e siècles : le temps de nos incertitudes

- 18 Construits selon les anciennes provinces de l'empire romain et les *regio* qui devaient suivre selon des rythmes très différents, ces nouveaux *oppida*, *castra* et *castella* distincts une fois encore des cités émergent à partir de la fin du IV^e siècle, leur âge d'or se situant en Narbonnaise première et seconde dans le dernier quart du V^e siècle et durant le premier tiers du VI^e siècle. Beaucoup sont abandonnés durant les VI^e-VII^e siècles, ceux-là mêmes qui sont rendus accessibles plus facilement aux archéologues contemporains, mais d'autres ont perduré jusqu'à aujourd'hui ou jusqu'à la fin du second Moyen Âge, ce qui ne permet pas de mesurer la dynamique de construction des nouveaux sites et l'adoption éventuelle de nouveaux modèles. C'est à ce problème que reste toujours confrontée l'archéologie régionale des VIII^e et IX^e siècles. Les sources écrites qui deviennent un peu plus significatives font certes apparaître de nouveaux *castra*, de nouveaux lieux mais les configurations actuelles ne laissent pas souvent subsister de vestiges évidents de ces hautes époques si l'on ne peut procéder à des fouilles. De fait une approche quantitative classique à partir du décompte des premières mentions n'est plus vraiment opérante. Ces nouveaux *castra* sont-ils vraiment nouveaux ? Et quelles sont leurs formes et configurations exactes ? S'agit-il d'une restructuration de sites préexistants, de petites agglomérations fortifiées reproduisant le modèle peu hiérarchisé du Roc de Pampelune ou de sites élitaires *more romanum*, quasi-byzantins tels que le *castellum* de La Malène ? Il est encore difficile de répondre à ces questions. À Anduze (Gard), à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) à Minerve (Hérault) lieux mentionnés comme *castrum* respectivement en 810, 813 et 873, des sondages et des prospections archéologiques indiquent néanmoins que ces forteresses ne sont pas nouvelles mais ont été précédées par des agglomérations perchées et fortifiées ou des occupations significatives des premières décennies du VI^e siècle. Dans le même sens, des découvertes archéologiques encore insolites, comme celle de cette « maison » du début du VIII^e siècle au Mont Bouquet dans le Gard évoquent d'autres cas, inconnus de la documentation écrite, d'agglomération de hauteur dont les racines ou la résilience des occupations s'inscrivent dans la maille des sites de hauteur aménagés depuis la fin de l'Antiquité⁵. Parmi la douzaine de *castra* que font émerger les textes, se distinguent en premier lieu de nouveaux chefs-lieux de comté, installés sur des sites neufs ou anciens mais distincts des cités épiscopales traditionnelles. Ainsi en est-il du *castrum* de Substantion (Castelnau-le-Lez, Hérault) installé auprès d'une ancienne station routière de la voie domitienne aux marges occidentales de l'ancienne cité de Nîmes, de Rennes-le-Château (Aude) évoqué dès 813 ou encore de Ruscino (Pyrénées-Orientales) qui se détache de la cité d'Elne. Sur ce dernier site formellement mentionné comme *castrum* en 914 seulement mais désigné comme chef-lieu comtal dès 812 l'archéologie a montré

désormais comment le lieu qui était une ancienne cité antique déclassée et abandonnée depuis le II^e siècle avait été réinvesti dans le courant du VIII^e siècle dans le contexte de la conquête musulmane⁶. Les structures identifiées sont relativement banales et n'aident pas ou peu à la compréhension de la topographie générale du site, mais les mobiliers et la culture matérielle (armes, outils, monnaies d'or, sceaux arabes mentionnant le partage du « butin de Narbonne ») sont éloquentes et laissent entrevoir les fonctions stratégiques et militaires de l'établissement aux marges septentrionales d'Al-Andalus. D'une certaine manière les cas de Ruscino, Substantion et Rennes sont révélateurs d'un phénomène plus général où les villes de cour, sinon les cités, perdaient leur rôle centrifuge au profit de nouveaux palais, châteaux et forteresses installés en zone rurale. Cette dichotomie cité-castra ruraux a déjà été signalée⁷. Elle est sensible dès le seuil du VI^e siècle dans l'ancienne Septimanie wisigothique, tandis que quelques rares textes témoignent encore de cette structuration au milieu du VIII^e siècle.

- 19 Ainsi en 737 lorsque Charles Martel assiégea Narbonne et détruisit les anciennes cités de Béziers, Agde et Nîmes, le continuateur de la chronique de Frédégaire précise-t-il encore qu'il pilla et détruisit également les faubourgs (les territoires ruraux) et les châteaux de cette *regio*⁸. Or pour le seul territoire de l'ancienne cité de Nîmes, l'archéologie est en mesure désormais d'identifier plus d'une dizaine d'établissements de ce genre⁹. Mis en place au seuil du VI^e siècle tous ne sont plus occupés deux siècles plus tard, mais on doit désormais pouvoir considérer que ces places étaient familières dans les paysages du haut Moyen Âge et que c'est à partir de ce substrat que s'opèrent des déclassements et des bouleversements de hiérarchie consécutifs à l'histoire des pouvoirs et aux développements des liens féodaux-vassaliques, mais aussi à des dynamiques environnementales et des résiliences propres à l'histoire de chaque plaque de peuplement (fig. 5).

Fig. 5



L'ancienne cité de Nîmes autour des années 500 : établissements perchés et fortifiés et terres de villas
 © Laurent Schneider 2013

- 20 On voudrait ici insister sur la lointaine genèse de cette dichotomie cité-castra qui est encore évoquée en 864 lors du siège de Toulouse par les Normands du roi d'Aquitaine. À deux reprises Charles le Chauve envoie des *missi* en « Gothie » pour récupérer les cités mais aussi les « châteaux » (*castella*), jusqu'alors tenus ou contrôlés par le marquis et comte rebelle Humfrid¹⁰.
- 21 On manque toujours de données qualitatives sur ces places antérieures au dernier tiers du IX^e siècle. Bien que désignés comme *castra* ou *castella*, ce ne sont pas encore à proprement parler des « châteaux » parce que ce terme renvoie communément aux modèles postérieurs qu'ont produits les XII^e-XV^e siècles. Mais il s'agit bien de places perchées et fortifiées, associées à des bâtiments élitaires, parfois à une ou plusieurs églises, et à un habitat. Il faut se défaire ici, de cette idée d'enceinte-refuge plus ou moins vaste où l'habitat ne serait que temporaire. Ces *castra* « majeurs » du très haut Moyen Âge, très divers dans leur forme, évoquent davantage de petites agglomérations et des places de pouvoir, dans des pays où les anciennes cités et les chefs-lieux de comté étaient par ailleurs relativement nombreux. De fait, au-delà d'un marquisat assez théorique et circonstanciel le seul horizon géopolitique offrant une identité régionale et un cadre administratif peu ou prou englobant demeurait celui de la province ecclésiastique. Mais ici l'Église contrairement à d'autres régions n'a pas initié de grandes fondations nouvelles durant les VIII^e-X^e siècles tandis que l'essor du mouvement monastique bénédictin particulièrement vigoureux entre la fin du VIII^e siècle et le milieu du IX^e siècle devait ancrer un nouveau type d'établissements dans les sols, sans recourir spécifiquement à un principe de fortification. C'est là sans doute un phénomène relativement original qu'il convient de prendre en compte¹¹.

2. Nouvelles expérimentations : multiplication et diversification des forteresses (dernier tiers du IX^e siècle – début du XI^e siècle)

- 22 Cette phase est par essence celle qui en France associe la naissance du château médiéval aux liens féodaux-vassaliques, à l'émergence des principautés, à l'affaiblissement par palier des structures publiques, à la mise en place progressive d'un système de dépendance graduée¹². De fait si l'on se place du point de vue des sources écrites et d'une approche purement quantitative, le nombre des châteaux, (*castra castella, turris...*) augmente considérablement et une accélération est manifeste dès les dernières décennies du X^e siècle et le premier tiers du XI^e siècle. On connaît les biais d'une telle évaluation qui repose sur un effet de source. Le Languedoc n'échappe pas à cette situation générale. Ainsi, en Biterrois-Agadès on ne dénombrerait que deux châteaux seulement pour le IX^e siècle, quatre pour les deux premiers tiers du siècle suivant, mais déjà douze pour le dernier tiers du X^e siècle et encore huit autres, nouveaux, pour le premier tiers du XI^e siècle¹³ tandis que la courbe ne cesse de s'accélérer jusqu'au second tiers du XII^e siècle¹⁴. Au-delà du littoral méditerranéen, en Lodévois, entre Larzac et bassin moyen de l'Hérault, aucune mention certaine ne peut être rapportée pour les années 800-987, mais cinq concernent les deux dernières décennies du X^e siècle tandis que deux autres *castra* émergent entre 1004 et 1038¹⁵. Hélène Debax a déjà rendu compte de cette multiplication des châteaux dans la documentation écrite en proposant deux cartes particulièrement suggestives à l'échelle de l'ancien Languedoc, entre Lot, Garonne et Méditerranée, permettant de comparer le semis des forteresses et des tours des IX^e-X^e siècles (moins de 80 unités) à celui des XI^e-XII^e siècles (plusieurs centaines)¹⁶. Il est donc désormais inutile de poursuivre de telles énumérations, cité par cité ou comté par comté. Mais l'on doit toutefois rappeler, pour les périodes hautes qui nous intéressent ici, que la nature de la documentation écrite conservée en Languedoc contient quelques actes de la pratique, exceptionnels, qui biaisent l'approche quantitative, mais soulignent au moins la nécessité de réintégrer la seconde moitié du X^e siècle sinon les décennies antérieures, dans un mouvement et une accélération qui se produisent par paliers. Ainsi en est-il par exemple du testament du comte Raymond de Gothie de 961 qui fait apparaître à lui seul une quinzaine de *castella* nouveaux à une date où, entre Garonne, Lot et Méditerranée, la totalité de la documentation écrite conservée ne permet même pas d'en inventorier une cinquantaine. Ainsi le testament du vicomte Guilhem de Béziers en 990 fait apparaître huit autres fortifications et celui de l'évêque Fulcran de Lodève en 988 regroupe à lui seul quatre des cinq fortifications antérieures à l'an mil du Lodévois.
- 23 Par comparaison et pour cette même période (961-990), le cartulaire du chapitre de l'Église de Nîmes qui contient vingt-cinq actes ne fait mention que de deux fortifications, le *castrum* d'Anduze déjà connu depuis le premier quart du IX^e siècle et celui dit *Castellum Morocipium* qui est en fait un noyau urbain de Nîmes. Enfin celui du monastère d'Aniane (treize actes) ne fait émerger qu'une seule tour pour la même période.

Un nouveau gradient de l'expression des pouvoirs : la multiplication des tours et le développement de fortifications locales

- 24 L'une des spécificités de la documentation écrite du Bas-Languedoc maintes fois signalée est la multiplication des mentions non pas de *castra* ou *castella* mais de tours associées au cadre d'une *villa*. Plus d'une vingtaine émergent en Biterrois, Agadès et Lodévois dans la seconde moitié du X^e siècle. Ici l'enquête qualitative a fait de grands progrès ces dernières décennies. Les fouilles de Teulet au Pouget dans la moyenne vallée de l'Hérault, ont montré que la tour éponyme mentionnée pour la première fois en 978 n'a pas été édifée au cœur habité de la *villa*, ni même à proximité de l'église qui est implantée sur une autre colline à 0,6 km mais que l'on a recherché sur une chaîne de coteaux une position topographique particulièrement avantageuse permettant de dominer très largement les paysages environnants, de voir et de se faire voir donc (fig. 6).

Fig. 6



Le Pouget (Hérault), relief de Teulet, aujourd'hui Pater Nostre, dans son contexte au cœur du bassin médian de l'Hérault et de terroirs peuplés

© Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais, 1986

- 25 De fait le cas invite à considérer que la structuration de la *villa* peut encore être polynucléaire au milieu du X^e siècle¹⁷. Concrètement, la tour proprement dite prend la forme d'une construction rectangulaire massive et maçonnée atteignant hors œuvre 12,30 x 6,50 m avec des murs de 1,60 m d'épaisseur qui ne laissent finalement qu'une surface utile de 30 m². Installé au sommet du coteau sur une plateforme chemisée de 530 m², l'édifice est ceinturé d'un premier fossé taluté établi à moins de deux mètres de ses façades (fig. 7).

Fig. 7



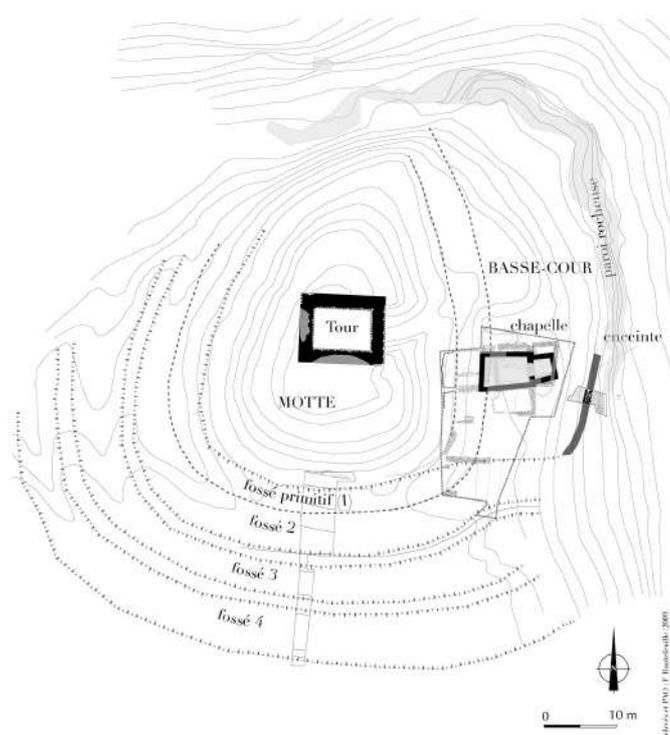
Le Pouget (Hérault), la tour de Teulet lors des fouilles de 1993. On remarquera que la tour est ceinturée en pied de façade par un fossé très proche qui contraint le développement d'autres bâtiments sur le *podium* délimité par une enceinte et un second fossé plus imposant

© Laurent Schneider 1993

- 26 Un second fossé circulaire plus imposant (6 m de large et 2 m de profondeur) enveloppe la plateforme. Même s'il s'en rapproche le modèle n'est pas ici celui de la motte traditionnelle. La tour dont la construction est assurément antérieure à 978 et remonte probablement aux années 930-960 est un édifice de pierre disposant d'éléments de grand appareil dans les angles qui s'inscrit sur un relief retaillé, chemisé et fossoyé qui n'offre qu'une plateforme étroite dont la fonctionnalité et l'usage pour d'autres aménagements sont également contraints par le dispositif du fossé supérieur. La tour de Teulet ne semble être qu'un fortin, un lieu de garde et de surveillance, une manifestation de puissance où la fonction résidentielle n'est guère prégnante. Elle est même secondaire désormais car il est peu probable que la famille qui en détenait le contrôle l'ait d'ailleurs jamais habitée, ce que peut traduire la division en « parts » de sa possession dès 990¹⁸. L'édification du monument signifie surtout que le secteur est occupé et gardé et inaugure de manière relativement précoce un nouveau dispositif de contrôle au cœur de terroirs peuplés et de finages qui sont encore loin d'être unifiés. Bien que spectaculaire et précoce la fortification demeure relativement mineure cependant si on la compare à plus large échelle.
- 27 Dans le Lot, les fouilles de Florent Hautefeuille¹⁹ ont permis d'identifier à la Truque de Maurelis (commune de Castelnau-Montratier) une tour plus massive (12,10 x 9,5 m) dont les murs ont une épaisseur moyenne de 2 m. Avec environ 44,5 m² l'édifice dispose ici d'une surface utile interne plus importante que celle de Teulet et laisse entrevoir une fonction résidentielle mieux affirmée. Mais l'originalité du site et de l'investissement consenti vient aussi du fait que la tour a été emmottée au fur et à mesure de sa construction, autrement dit que l'emmottement ne précède pas l'édification de la tour. Le résultat est une motte qui a été élevée à plus de 10 m et dont l'assise atteignait environ 800 m². Florent Hautefeuille estime que ce sont environ

13 500 m³ de matériaux qui ont été mobilisés. L'ensemble est protégé par un système de trois fossés successifs représentant une défense de 28 m de large selon un dispositif assez exceptionnel. La fortification de Maurélis datée de la fin du X^e siècle ou du début du XI^e siècle est postérieure d'un quart ou d'un demi-siècle à celle de Teulet et répond de fait à de nouveaux modèles et à des expérimentations méridionales peut-être plus diversifiées que ce qui avait été jadis supposé (fig. 8).

Fig. 8



Castelnau-Montratier (Lot), la tour et la motte de Maurélis

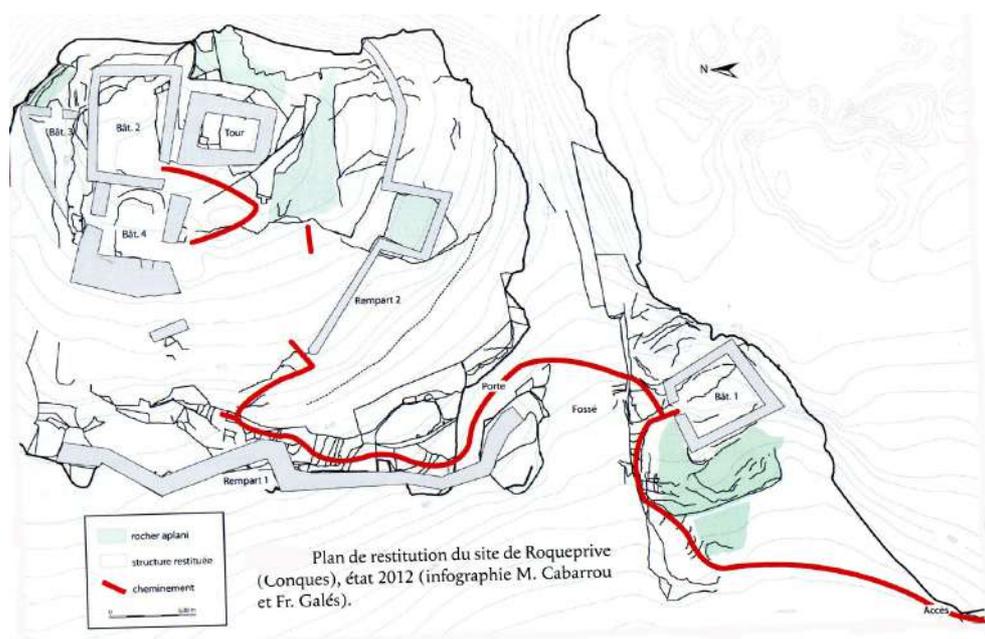
© Florent Hautefeuille

- 28 Ainsi le cas de Saint-Pierre-de-Fenouillet dans les Pyrénées-Orientales est-il particulièrement éloquent²⁰. Ici la première mention du *castrum* n'est pas antérieure à 1020 mais le Fenouilledès est régulièrement évoqué comme un *pagus* depuis 824. Le site vaste et complexe a fait pendant plusieurs années l'objet de fouilles extensives exceptionnelles sous la conduite de David Maso. Elles ont permis d'identifier entre autres, une tour allongée sensiblement trapézoïdale atteignant 14,6 x 8 m hors œuvre disposant d'une surface utile interne de 38 m², tandis que l'épaisseur des murs varie entre 1,20 et 1,85 m selon les côtés considérés. Des datations radiocarbone et la découverte d'une obole de Louis le Pieux permettraient de dater la construction de l'édifice du second quart ou du milieu du IX^e siècle ce qui en fait sans doute actuellement le plus ancien modèle de ce type d'architecture en Occitanie sinon dans l'ensemble du midi méditerranéen. Il ne faut pas voir là cependant un cas de figure exceptionnel et rare. L'exception ne tient qu'à des conditions de conservation et surtout à la capacité d'une équipe à avoir œuvré plus d'une décennie durant sur un château à occupation multiséculaire pour pouvoir en restituer une partie de la genèse. Dans le courant du XI^e siècle, l'édifice a été partiellement chemisé sur ses flancs nord et

sud, phase que les fouilleurs associent au nouveau développement, sinon à la naissance proprement dite du château de Fenouillet marquée par ailleurs par la construction d'une église et d'une enceinte haute tandis que la tour initiale est devenue la tour maîtresse d'une forteresse désormais foyer d'une nouvelle vicomté.

- 29 La tour de Fenouillet datée de haute époque marque paradoxalement l'un des rares exemples languedociens de site réellement neuf du IX^e siècle qui plus est épicerie d'un *pagus* connu depuis le premier quart du IX^e siècle. D'autres tours précoces, comme celle d'Ultrera à Argelès²¹ (66) ne font en revanche, dans la même région, que restructurer d'anciens *castra* du VI^e siècle dans une forme de résilience que l'on sait désormais difficile à mesurer sans recours à des fouilles archéologiques.
- 30 L'un des enjeux de la recherche contemporaine est peut-être celui de l'évaluation de ces différences de trajectoire entre lieux mnémotopiques inscrits dans une réelle profondeur historique et sites récents marquant un ancrage de positions nouvelles. Dans une perspective plus anthropologique de l'histoire des pouvoirs, le contrôle d'un « lieu » hérité ou l'investissement d'un site neuf ne ressortent pas des mêmes conditions de domination. Laurent Fau qui a pu identifier et fouiller à proximité de Conques (Aveyron) l'*oppidulum* de Roqueprive mentionné dans le livre des Miracles de sainte Foy insiste sur la prouesse architecturale qui a permis de loger une petite tour quadrangulaire irrégulière et très étroite (son espace interne est réduit à 8,5 m²) à laquelle s'agglutinent trois autres bâtiments sur un pic rocheux particulièrement exigu²². Il s'agit bien ici malgré la contrainte topographique de marquer le paysage d'un nouveau point fort et de fait cette grappe de constructions resserrées devait sembler « planer dans les airs » selon l'expression du livre des miracles qu'avait rappelée Pierre Bonnassie dans son étude pionnière des *rocas* du Midi (fig. 9).

Fig. 9



Conques (Aveyron), l'oppidulum de Roqueprive (d'après FAU, 2014, 130, fig.7)

© infographie M. Cabarrou et et Fr. Galès

D'autres châteaux neufs montagnards progressivement définis par des cours hautes et des agrégats de bâtiments

- 31 Au-delà des sites à tour, la physionomie des *castra* et *castella* ruraux de la fin du X^e siècle et de la première moitié du XI^e siècle reste difficile à entrevoir, mais il y a des sites assurément plus complexes ou mieux conservés associant à la tour d'autres dispositifs et bâtiments. L'un des plus anciens et des plus puissants châteaux du Lodévois, celui des Deux-Vierges, évoque le cas de ces *castra* et *castella* neufs plus proprement montagnards perchés sur des reliefs marquant du paysage. Ici la tour quadrangulaire a été nichée sur une plateforme rocheuse assez vaste d'environ 1500 m² couronnant un bastion géologique, contrefort du causse de Larzac culminant à plus de 530 d'altitude (fig. 10).

Fig. 10



Saint-Saturnin (Hérault), contexte général du *castrum* montagnard des Deux-Vierges, vue aérienne prise depuis l'est

© CNRS, L. Schneider, 2004

- 32 En ce lieu mentionné pour la première fois en 1004 comme *castrum*, des sondages ont permis d'identifier une tour maitresse massive (5,80 x 10,8 m hors œuvre, pour une superficie d'environ 36 m²) au rez-de-chaussée aveugle et dont la date de construction est désormais située entre 930 et 989/1004²³. Même si aucune fouille d'ampleur n'a pu être réalisée à ce jour, il ne fait guère de doute que cette tour fut associée à d'autres bâtiments, à un logis et sans doute à une enceinte. Il est nécessaire de mesurer la diversité de formes et de fonctions de ces premiers châteaux, y compris et surtout au sein d'une même micro-région. Peu ou prou contemporaine de la tour de la villa de Teulet qui n'est qu'à 13 km du *castrum* des Deux Vierges en distance euclidienne, les deux sites sont bien distincts cependant. Même si les tours sont d'un gabarit assez

proche, l'intention du site choisi détermine en effet des possibilités d'aménagements et de développement, sinon des programmes très différents. La fortification de Teulet réduite à une tour chemisée et fossoyée est contrainte à la fois par la topographie du coteau choisi et l'assiette de la *villa* autrement dit par les possibilités opportunistes qu'offraient les limites du finage domaniale. Celle des Deux-Vierges exprime plus clairement une ambition géopolitique supra-locale, sinon régionale plus proche de la situation de Fenouillet. Ici la montagne choisie au cœur géographique du comté de Lodève est devenue le siège d'une sorte de vicomté sans titre tandis que le lignage des Deux Vierges a essaimé dans toute la vallée à Montpeyroux et Clermont-en-Lodévois notamment et jusque dans la plaine littorale à Touroule où les descendants des Deux-Vierges, *castrum* minéral par excellence, ont adapté leur stratégie constructive pour commander une fortification de terre, autrement dit une motte artificielle. Il faut pouvoir mesurer lorsque les sources le permettent ces stratégies adaptatives et sans doute aussi des intentions, des ambitions et des investissements qui font fi des modèles ou du moins des grandes catégories de fortification que la recherche contemporaine tente aujourd'hui de classer et d'inventorier.

- 33 Ainsi dans le même secteur, le *castrum* d'Aumelas de fondation sans doute un peu plus tardive (premier tiers du XI^e siècle ?) mais situé à seulement 6,5 km de Teulet et 18 km des Deux Vierges offre en rebord de plateau une situation différente et un autre modèle : un cas de château à cour haute sans tour maîtresse évidente. Certes, ici encore, l'absence de fouille limite les observations mais ce qu'il subsiste aujourd'hui des vestiges du monument évoque davantage le cas d'un enclos polygonal accueillant divers bâtiments, dont un logis principal et à partir de la seconde moitié du XII^e siècle une chapelle. On ne saurait assurer que cette configuration remonte aux premières décennies du XI^e siècle mais on doit relever que dans la seconde moitié du XII^e siècle Aumelas offre encore le cas d'un château défini par une cour haute enclose d'environ 680 m² dépourvue de flanquement et a priori de tour maîtresse. Ces corps de place seigneuriaux représentent l'une des grandes familles des châteaux occitans antérieurs à la croisade contre les albigeois. C'est à ce modèle que l'on pourrait par exemple rattacher l'enceinte polygonale d'Aguilar à Tuchan (Aude), mais c'est dans la haute vallée de l'Orb sur la commune des Aires (Hérault) que se trouve peut-être l'un des plus anciens modèles de ces châteaux archaïques.
- 34 Le *castrum* de Mourcairol mentionné pour la première fois en 990 dans le testament de Guilhem vicomte d'Agde et de Béziers offre par sa conservation remarquable des possibilités d'observation d'un dispositif et de bâtiments vraisemblablement antérieurs au premier tiers du XI^e siècle. Précisons toutefois que la datation des bâtiments n'est pas formellement assurée mais repose sur des éléments de chronologie relative, des techniques de mise en œuvre des maçonneries (*opus spicatum* notamment) ou des dispositifs architecturaux (baies et portes à arc outrepassé). Sur ce site vaste et complexe occupé jusqu'au XIV^e siècle, les bâtiments s'égrainent sur près de 4 ha. Le « château » niché en partie sommitale sur une assiette escarpée réduite à environ 300 m² comprend au moins trois bâtiments initiaux distincts de la seconde moitié du X^e siècle et/ou du premier tiers du XI^e siècle mais aucune tour massive évidente semblable à celles de Teulet, Fenouillet ou des Deux Vierges n'est véritablement décelable (fig. 11).

Fig. 11



Les Aires (Hérault), plan général de la cour haute du *castrum* de Mourcairol (relevé topographique de Gérard Dieudonné 2004, complété par Jean Laforge en 2017)

© DAO et interprétation Frédéric Loppe, 2018

- 35 Un premier logis trapézoïdal d'environ 22 m² de superficie interne pouvait disposer d'un étage et se trouve en position haute. Il domine au nord-est un second bâtiment plus ramassé d'une vingtaine de mètres carrés de plan trapézoïdal également, salle ou tour. Enfin un bâtiment plus vaste incomplet qui pouvait atteindre un peu plus de 50 m² dans sa première configuration est à l'extrémité nord. C'est ce corps de bâtiment, rapidement agrandi qui semble constituer le logis principal et regrouper plusieurs fonctions. L'ensemble est possiblement attaché à une enceinte ou du moins à des segments de courtine qui finissent par faire enceinte par accumulation. Avant le milieu du XII^e siècle un nouveau dispositif associant désormais une église enveloppe ce premier ensemble amassé et disparate où les bâtiments sont peu à peu coagulés par des agrandissements multiples et porte la superficie de ce noyau sommital faisant château sans donjon évident et sans flanquement à environ 650 m². Florence Journot²⁴ qui s'est tôt intéressée à ce cas de figure a insisté sur la configuration archaïque de ces châteaux peu élaborés et sans tour maîtresse des années 950-1050 où le plan est fragmenté en plusieurs petits corps appuyés les uns aux autres qui se sont développés de manière opportuniste et spontanée, au coup par coup, jusqu'à former un ensemble compact recouvrant et habillant les rochers de ces hauteurs inexpugnables. Dans l'accélération d'un mouvement général qui est bien celui d'une compétition des élites à marquer de leur empreinte l'expression d'un pouvoir, d'une puissance, d'une domination, d'une sécurité aussi dans les territoires, sans doute la rapidité d'exécution des ouvrages et donc un certain pragmatisme ont-ils été rendus nécessaires avant que des modèles et des savoir-faire spécifiques ne s'imposent.

36 Le cas de Mourcairol, ensemble archéologique exceptionnellement conservé qui vient d'être réanalysé avec soin par Frédéric Loppe²⁵ vaut aussi pour ce qu'il traduit après l'an mil de la dynamique nouvelle de ces sites castraux. Au XII^e siècle Mourcairol est devenu une véritable agglomération couvrant près de 4 ha. Dans cette dynamique on doit s'interroger sur des bâtiments rectangulaires spécifiques peu ou prou hors normes implantés sous le « château » mais néanmoins sur des proéminences ou en position topographique dominante sur l'environnement immédiat. D'une longueur de 9 à 14 m et d'une largeur de 5,4 à 6 m les plus grands peuvent atteindre une superficie hors œuvre de 84 m² tandis que l'épaisseur des murs comprise entre 0,8 et 1 m suggère la présence d'un étage. C'est autour de ces bâtiments élitaires, des « maisons », que se forment les premiers noyaux de l'agglomération. On rappellera que dans le secteur de Castelnau-Montratier à proximité de la tour emmottée de Maurélis dans le Lot, l'état 1 du bâtiment de Flaunac interprété comme une *aula* atteignait 9,7 m x 6,8 m et 66 m² hors œuvre seulement²⁶. De fait, avant qu'une tour maîtresse ne s'impose comme un modèle généralisé d'expression du château et d'une domination on rappellera combien la demeure élitaire, celle-là même qui déjà au Roc de Pampelune se distinguait dans une petite agglomération du VI^e siècle compose finalement la déclinaison d'un château qui n'est pas encore concentré et unifié dans un même ensemble.

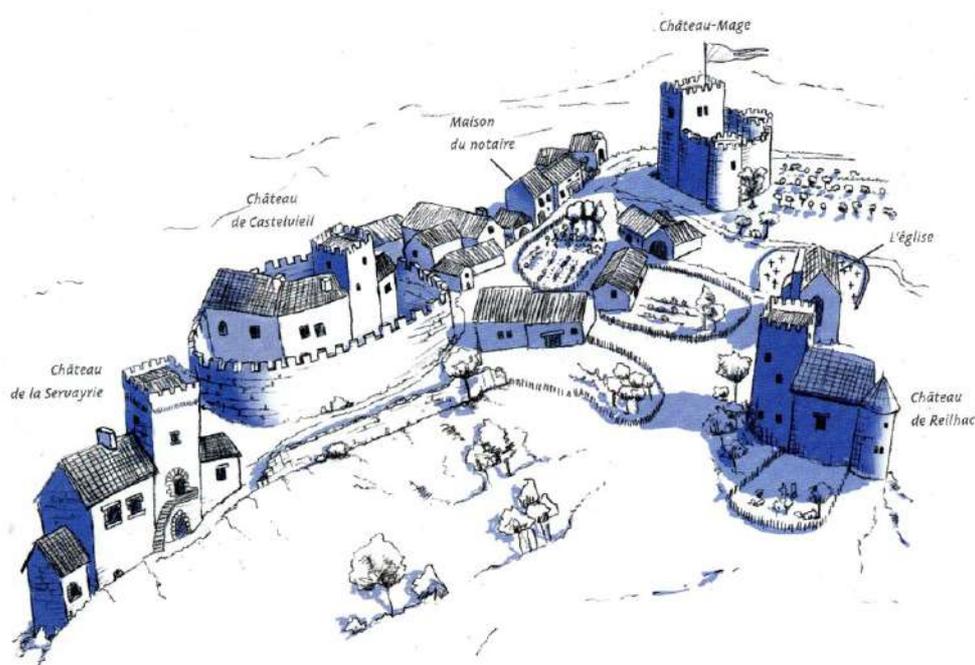
3. Perspectives : du castel au *castrum*, le château et les maisons élitaires du XII^e siècle

37 La tradition des études médiévales languedociennes et méridionales tant dans les anciennes régions de Languedoc qu'en Midi-Pyrénées fait que l'on s'est peut-être intéressé davantage à la partie villageoise du *castrum* qu'au château proprement dit²⁷. Ainsi, même si les mottes ne sont pas rares, on en a peu fouillé dans ces régions et les grands programmes nationaux et régionaux tels ceux lancés en Normandie, Poitou-Charentes, Champagne, Provence,... n'ont pas eu de déclinaison régionale véritable à l'exception notable des travaux conduits par Michel Dauzat en Lauragais dans les années 1980 et de quelques travaux universitaires d'inventaire en Roussillon notamment²⁸. Ainsi en est-il des fouilles de châteaux en définitive où les explorations, la plupart du temps, sont demeurées ponctuelles. Un dépouillement des chroniques de la revue *Archéologie Médiévale* traduit bien un élan dans les années 1970 et 1980 dans les pays d'Aude autour des sites de Peyrepertuse, Lastours-Cabardès, dans l'Ariège à Monségur, dans le Lot-et-Garonne à Bonaguil où des opérations pluriannuelles ont été conduites. Mais toutes n'ont pas porté sur les châteaux proprement dits et on doit bien convenir que si les fouilles de fortifications médiévales ne sont pas devenues rares depuis les années 2000, celles-ci demeurent souvent ponctuelles et fragmentaires, tributaires des commandes de la conservation régionale des monuments historiques et des demandes patrimoniales des collectivités territoriales lorsque celles-ci parviennent à un niveau suffisamment élaboré sur des monuments et des ruines qui ne bénéficient pas de protection particulière. Les opérations de long terme menées par des équipes durables ne sont pas légion, aussi faut-il citer les longues enquêtes récentes et exceptionnelles conduites à Saint-Pierre-de-Fenouillet dans les Pyrénées-Orientales par l'équipe de David Maso, à Apcher en Lozère²⁹, à Montréal-de-Sos en Ariège³⁰, à Mouret en Aveyron³¹, à Allègre dans le Gard³² ou encore à Termes à nouveau dans l'Aude³³ parmi de nombreuses autres opérations et contributions qui multiplient dans une

diversité parfois déroutante les cas d'espèce et peuvent rendre périlleuse toute tentative de synthèse³⁴.

- 38 Il y a cependant un phénomène peut-être un peu mieux perçu aujourd'hui. Celui qui associe au château des résidences élitaires multiples, parfois elles-mêmes fortifiées qui constituent non seulement un embryon d'agglomération comme à Mourcairol mais qui désignent aussi des points de pouvoirs multiples et finalement des villages de « châteaux et de tours » ! Un cas extrême, bien étudié, est celui de Mouret en Rouergue. Ici le *castrum* initial (Castel-Vieil) se présente comme une tour quadrangulaire habituelle d'une surface utile de 15,20 m² inscrite dans une enceinte de 820 m². Si le pôle cristallise peu à peu un habitat villageois subordonné, il coagule également au cours des XIII^e et XIV^e siècles trois autres châteaux bien individualisés dans son proche voisinage, sans qu'aucune enceinte commune ne les rassemble. L'ensemble est néanmoins suffisamment compact pour être désigné dans les textes par le terme *castrum* employé au singulier (fig. 12).

Fig. 12



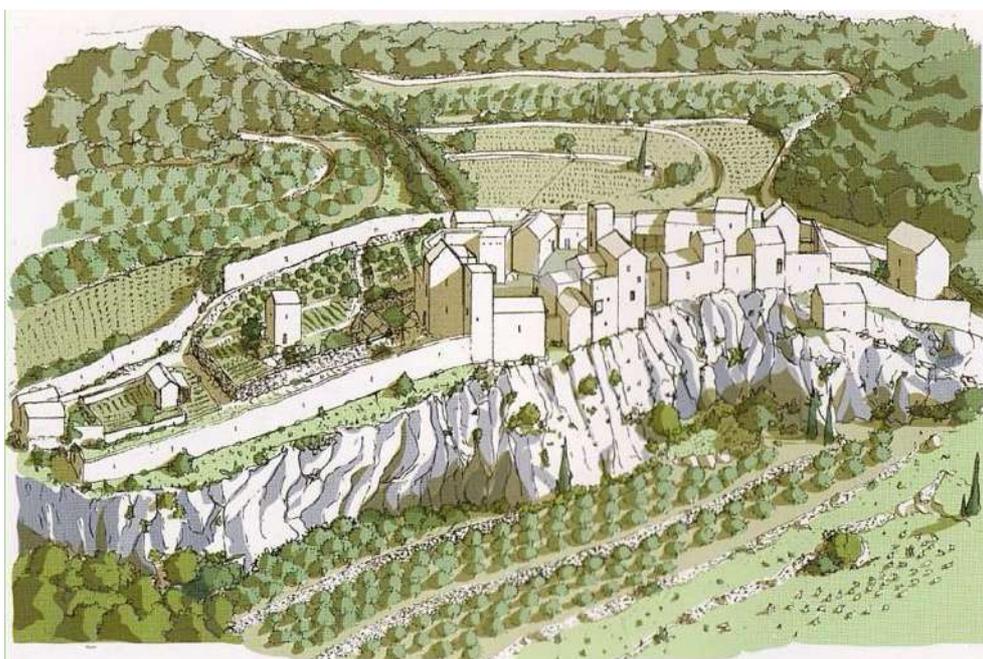
Mouret (Aveyron), restitution imaginée des quatre châteaux et de l'ensemble castral de Mouret à la fin du Moyen Âge

D'après CAMPECH, 2012 (157, fig 120b)

- 39 Ce sont les dynamiques de la coseigneurie méridionale qui expliquent en partie cette physionomie particulière. On notera par ailleurs à la suite de Sylvie Campech que si ces châteaux sont sans cesse embellis et modifiés jusqu'au XVI^e siècle les tours quadrangulaires initiales ont été systématiquement préservées par les commanditaires, comme marques et mémoire de l'origine des droits et pouvoirs de chaque famille³⁵.
- 40 Une évolution moins extrême mais tout aussi significative a été révélée par Sophie Aspord-Mercier dans le Gard à Allègre³⁶. Ici le château proprement dit est organisé aux XII^e-XIII^e siècles autour d'une cour rectangulaire associant une chapelle au nord, un bloc résidentiel complexe à l'est, une grande tour salle à l'ouest et une autre au sud.

Mais ce qui frappe dans la formation du village est que celui-ci se constitue là encore dans le cas d'une coseigneurie autour d'autres tours rectangulaires, de tours associées à des logis et de maisons maçonnées massives dotées d'un étage. Sophie Aspard évoque un village de chevaliers bien distinct finalement du *castrum populatum* de la plaine languedocienne, mais il est vrai aussi que les villages à occupation millénaire des zones basses n'offrent pas les mêmes conditions de conservation et d'étude que les *castra* désertés des zones montagnardes. L'une des contributions de ce numéro revient d'ailleurs sur ces maisons particulières qui précèdent ou accompagnent le développement des *castra*, comme cette *domus* de Mireval sur le littoral héraultais qui comprenait en 1125 des créneaux, des hourds et des fossés ou encore ce *stare* que l'un des seigneurs d'Assas pourra posséder et construire dans le nouveau *castrum* de Teyran vers 1235 mais qui ne pourra pas être fortifié et qui ne devra pas être exhausé au-dessus des autres maisons et édifices³⁷. La maison noble languedocienne des XII^e-XIII^e siècles se déploie préférentiellement dans le cadre du *castrum*, plutôt qu'aux champs comme dans d'autres régions et les hauteurs de ces constructions qu'il s'agisse de maisons blocs à étage, de tours adossées ou non à un logis ou à une salle peuvent être très variables comme le signifie de manière très suggestive l'évocation du *castrum* d'Allègre aux XIV^e-XV^e siècles réalisée par Sophie Aspard-Mercier (fig 13).

Fig. 13



Allègre-les-Fumades (Gard), évocation du *castrum* d'Allègre aux XIV^e-XV^e siècles

© Sophie Aspard-Mercier

*

**

- 41 Le tableau que l'on vient de proposer est assurément bien trop rapide au regard de l'ampleur du cadre chronologique envisagé et des questions soulevées. Il s'agissait surtout en l'absence de synthèse récente et de données encore dispersées, de proposer quelques repères et de dégager quelques orientations et tendances de la recherche

actuelle. Ces deux dernières décennies de recherche en Occitanie ont profondément renouvelé la documentation archéologique en explorant un haut Moyen Âge désormais moins monolithique. Sans doute une acception moins restrictive de la notion de château au profit du concept de résidence élitaires permet-elle aussi de prendre en compte un plus large spectre de questions et de situations et cette démarche a déjà fait ses preuves dans de nombreuses autres régions, comme en Provence où les travaux de Daniel Mouton éclairent la castralisation de ces résidences³⁸. En Occitanie méditerranéenne c'est peut-être aussi une meilleure prise en compte du fait urbain qui permettra de mieux explorer la transition entre Antiquité et Moyen Âge. Il est en tout cas mieux assuré désormais que ces établissements perchés et fortifiés des V^e-VII^e siècles constituaient une gamme de sites relativement familiers dans les paysages du tout premier Moyen Âge et que la trame mise en place, malgré des échecs, des adaptations et des solutions de continuité a connu néanmoins une certaine durabilité. Il aura fallu des fouilles programmées pour en révéler la teneur, pour prouver que ces enceintes n'étaient pas vides de constructions mais ces fouilles ne suffisent pas encore à explorer toute la diversité de leur forme et fonction. Au-delà du contexte chronologique partagé les deux cas du Roc de Pampelune et de La Malène révèlent à cet égard des organisations bien différentes et finalement une complexité que l'on ne sait encore qu'effleurer.

- 42 Un autre progrès considérable, sinon réellement spectaculaire est désormais le nombre de tours fouillées et mieux datées, souvent antérieures à l'an mil³⁹ et qui, pour l'une d'elles au moins, celle de Fenouillet, remonterait aux années 825-860. Et ces tours anciennes sont des œuvres en pierre maçonnées et n'ignorent pas le grand appareil au moins pour les chainages d'angle. Cette documentation archéologique nouvelle invite désormais à mieux intégrer le X^e siècle dans la genèse proprement médiévale du château féodal. Elle montre du moins qu'un premier palier est déjà franchi avant que la documentation textuelle ne révèle une autre accélération et une certaine fièvre de construction de nouvelles forteresses.
- 43 Qu'il s'agisse de la castralisation de demeures élitaires par des fossés, un emmottement ou la construction d'une tour, du réinvestissement d'un ancien *oppidum* ou d'un ancien *castrum*-agglomération des V^e-VII^e siècles ou encore d'un investissement sur des sites réellement neufs, il n'y a pas d'évolution strictement linéaire cependant jusqu'au XI^e siècle. Le modèle de la tour est peut-être le plus fréquent mais il ne s'impose pas encore comme un modèle absolu et coexiste avec des situations où le château, souvent montagnard, est aussi caractérisé par un agrégat de logis et de bâtiments, une enceinte réduite ou une cour haute. Et cette diversité de situation se perçoit à l'échelle locale pour peu que des enquêtes de long terme qui seules permettent de capitaliser les données puissent être conduites et accompagnées.
- 44 La verticalité de ces premières tours destinées à voir et à se faire voir, dont la fonction de logis permanent n'est pas toujours évidente se décline aussi à l'échelle de la maison et de la topographie de chaque site, comme l'attestent les maisons-blocs à étage de Mourcaïrol et plus tardivement les tours multiples à logis adjacent d'Allègre. La distinction habituelle faite entre haute et basse-cour dans le principe et la définition du château médiéval accompli n'est peut-être pas si rigide ou du moins celle-ci ne se réduit pas toujours dans le monde méridional à une stricte séparation entre logis seigneurial et maisons roturières ou strictes dépendances. Dans le processus général qui conduit dans le courant du XII^e siècle le *castrum* méditerranéen vers un village fort doté d'une

enceinte collective, les polarités multiples de ces maisons-blocs élitaires ont aussi compté.

BIBLIOGRAPHIE

- ASPORD, Sophie, BETHUNE Jean-Marc (de). *Le castrum d'Allègre (30), un village de chevaliers*. Office de tourisme Allègre-les-Fumades, 2000, 70 p.
- ASPORD, Sophie. *Le monde des seigneurs pariers : Allègre, une coseigneurie en Languedoc, XII^e- XV^e siècles*. Thèse de doctorat, Université Montpellier III, 2005.
- AUZIAS, Léonce. *L'Aquitaine carolingienne (788-987)*. 1937, Réed. Princi Negue, 2003, 402 p.
- BARRÈRE, Michel et FARAVEL, Sylvie. Archéologie des résidences aristocratiques médiévales en Midi-Pyrénées (1987-2004). In [colloque, Pau, 2002] *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées (X^e-XV^e siècles)*. Archéologie du Midi médiéval, 2006, supplément n° 4, p. 31-51.
- BOURGEOIS, Luc (dir.). *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : le castrum d'Andone (Fouilles d'André Debord)*. Caen, Publications du CRAHM, 2009, 560 p.
- BOURGEOIS, Luc. *Castrum et habitat des élites (France et ses abords, vers 880-vers 1000)*. In IOGNA-PRAT, Dominique, LAUWERS, Michel, MAZEL, Florian, et al. (dir.). [Colloque, Cluny, 2010] *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*. Rennes : Presses universitaires, 2013, p. 463-487.
- BOURIN-DERRUAU, Monique. *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X^e-XIV^e siècle)*. T. 1 : *Du château au village (X^e-XII^e siècle)*, t. 2 : *La démocratie au village (XIII^e-XIV^e siècle)*. Paris : l'Harmattan, 1987, (col. Chemins de la mémoire), 338 et 470 p.
- BUFFAT, Loïc. *L'économie domaniale en Gaule narbonnaise*. Lattes : association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2011, (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; n° 29), 296 p.
- CNRA (Conseil national de la recherche archéologique). Axe 11, les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne, In : *Programmation nationale de la recherche archéologique*, ministère de la Culture et de la Communication, Sous-direction de l'archéologie, 2016, 211 p.
- CALMETTE, Joseph. Le siège de Toulouse par les Normands en 864 et les circonstances qui s'y rattachent. *Annales du Midi*, t. 29, N° 115-116, 1917. p. 153-174, accessible en ligne.
- CAMPECH, Sylvie. Une coseigneurie au fil des siècles : Mouret en Rouergue, XI^e-XVIII^e siècle. *Archéologie du Midi Médiéval*, 2012, 30, p. 3-185.
- CASTELLVI, Georges. Les mottes castrales du Roussillon. *Archéologie du Midi médiéval*. 1984, t. 2, 1984. p. 15-26.
- CAZES, Jean-Paul, (2014 a). Données archéologiques sur les origines du château de Termes (Aude). In BOURGEOIS, Luc et REMY, Christian (dir.). [Colloque, Chauvigny, 2012] *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*. Chauvigny : association des publications chauvinoises, 2014, p. 137-152.

CAZES, Jean-Paul, (2014 b). Le donjon du château de Saissac (Aude). In BOURGEOIS, Luc, et REMY, Christian (dir.). [Colloque, Chauvigny, 2012] *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*. Chauvigny : association des publications chauvinoises, 2014, p. 153-158.

CHABERT, Sandra et MARTINEZ, Damien. Les établissements perchés de l'Auvergne (ive-viie siècles apr. J.-C.) : de nouvelles formes d'habitat groupé. *Gallia*, 2017, 74-1, p. 289-306.

COLIN, Marie-Geneviève, DARNAS, Isabelle, POUSTHOMIS, Nelly et al. (dir). La maison du castrum de la bordure méridionale du massif central (XIe-XVIIe siècle). *Archéologie du Midi Médiéval*, 1996, supplément n° 1.

CONSTANT, André. Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). Ultréra. *Archéologie médiévale*, 2011, 41, § 262-263.

CONTE Patrice et HAUTEFEUILLE Florent. « Le château », retour sur expériences : une décennie de recherches archéologiques dans le Sud-Ouest de la France. In BOURGEOIS, Luc, et REMY, Christian (dir.). [Colloque, Chauvigny, 2012]. *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*. Chauvigny : association des publications chauvinoises, 2014, p. 13-24.

DAUZAT, Michel. Une motte castrale du Razès : Couges (Aude). *Archéologie du Midi médiéval*. 1983, t. 1, p. 23-36.

DAUZAT, Michel. La motte du Mourrel à Molleville et la motte du Puy Redon à Laurac (Aude). *Archéologie du Midi médiéval*. 1984, t. 2, p. 27-45.

DEBAX, Hélène. L'aristocratie languedocienne et la société féodale : le témoignage des sources (Midi de la France, XI^e et XII^e siècles). In BAGGE, S., GELTING, M. H., LINDKVIST, T. *Feudalism. New Landscapes of Debate*. Brepols, 2011, (The medieval countryside ; 5), p. 77-100.

Département de la Lozère. *Le château d'Apcher*. 2015, (Patrimoines de Lozère, n° 2). Réd. : Isabelle Remy, Marie Caillet, Cécile Fock-Chow-Tho, 120 p.

DUHAMEL-AMADO, Claudie. Poids de l'aristocratie d'origine wisigothique et genèse de la noblesse septimanienne, L'Europe héritière de l'Espagne wisigothique. Madrid, Collection de la Casa de Velazquez, 1992, 35, p. 81-100.

FAU Laurent. Les fortifications précoces de la haute vallée du Lot. In BOURGEOIS, Luc, et REMY, Christian (dir.). [colloque, Chauvigny, 2012]. *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*. Chauvigny : association des publications chauvinoises, 2014, 2, p. 119-136.

FAVORY, François, MATHIEN, Hélène, SCHNEIDER, Laurent avec la participation de RAYNAUD, Claude. Transition 7 : Du monde antique au monde médiéval (IV^e-VIII^e siècle), In SANDERS, Lena (dir). *Peupler la terre de la préhistoire à l'ère des métropoles*. Tours : Presses universitaires François Rabelais, 2017, (collection Perspectives Villes et territoires), p. 273-299.

GINOUVEZ, Olivier, et SCHNEIDER, Laurent. Un castrum des environs de l'An Mil en Languedoc-central : le rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Hérault). *Archéologie du Midi Médiéval*, 1988, 6, p. 101-122.

GUILHOT, Florence. Le castrum de Montréal-de-Sos. 16 ans de recherches archéologiques sur une fortification des Pyrénées ariégeois. *Archéologie du Midi Médiéval*, 2017, Suppl. n° 8, 376 p.

HAUTEFEUILLE, Florent. La *domus* des seigneurs de Castelnaud à Flaugnac. In [colloque, Pau, 2002] *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées (X^e-XV^e siècles)*. *Archéologie du Midi médiéval*, 2006, supplément n° 4, p. 229-250.

HAUTEFEUILLE, Florent. Castelnau-Montratier (Lot). Truque de Maurelis. [Notice archéologique]. *Archéologie médiévale*. 2008, 38.

HAUTEFEUILLE, Florent. Castelnau-Montratier (Lot). Truque de Mauréris. [Notice archéologique], *Archéologie médiévale*, 2009, 39.

JOURNOT, Florence. Les châteaux médiévaux du Haut-Bassin de l'Orb (Hérault), étude archéologique. *Bulletin Monumental*, 1984, t. 142, n° 4, p. 375-396.

JOURNOT, Florence. Châteaux du Languedoc montagnard aux Xe et XIe siècles. *Archéologie du Midi Médiéval*, 1992, t. 10, p. 39-62.

JOURNOT, Florence. L'habitat seigneurial en Haut-Languedoc (Xe-XIVe siècles), Approche archéologique de l'aristocratie méridionale. 1992, *Cahiers de civilisation médiévale*, 35^e année, n° 140, p. 351-366.

LOPPE, Frédéric. Bilan du programme 24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval (XII^e-XV^e siècle). In *Bilan de la recherche archéologique en Languedoc-Roussillon depuis 1995*. Montpellier : DRAC Languedoc-Roussillon, Service Régional de l'Archéologie, 2012, p. 156-164.

LOPPE, Frédéric (dir.), DUMONT, Étienne, LAFORGUE, Jean, PARISOT DE LA BOISSE, Henri de, VASSAL Vivien, (coll.). *Castrum de Mourcairol (commune des Aires, Hérault), étude archéologique du bâti, rapport final d'étude*, janvier 2018, Association Amicale Laïque de Carcassonne, 385 p.

MASO, David. Fenouillet. *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, 2004.

MASO, David. Fenouillet (Pyrénées-Orientales). Château Saint-Pierre [notice archéologique]. *Archéologie médiévale* 2009, 39.

MOUTON, Daniel. *Mottes castrales en Provence. Aux origines de la fortification privée du Moyen-Âge*. Documents d'Archéologie Française. Paris, 2008, n° 102.

MOUTON, Daniel. *La Moutte d'Allemagne-en-Provence : un castrum précoce du Moyen Âge provençal*. Arles : éditions Errance, 2015, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 19, 172 p.

PELLECUER, Christophe et PENE, Jean-Michel. Le Bouquet, Sant-Peyre (Gard). In : FICHES, Jean-Luc (dir.). *Les Agglomérations gallo-romaines du Languedoc-Roussillon*. Lattes : association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne ; 13-14), p. 889-902.

REBE, Isabelle, RAYNAUD, Claude, SENAC, Philippe (dir.). *Le premier Moyen Âge à Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales). Entre Septimanie et Al-Andalus (VII^e-IX^e siècles)*. Lattes : association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2014 (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne ; 34), p. 323-330.

RIESS, Frank. *Narbonne and its territory in late antiquity : from the Visigoths to the arabs*. Farnham : Routledge, 2013.

SCHNEIDER, Laurent. Une vicaria languedocienne du Xe siècle : Popian en Biterrois. *Annales du Midi*. Juillet-déc. 1997, t. 109, n° 219-220, p. 401-442.

SCHNEIDER, Laurent, 2003 a. Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault). *Nouvelles de l'Archéologie*, 2003, n° 92, p. 9-16.

SCHNEIDER, Laurent, 2003 b. Le village fortifié du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault). In VIAL, Julien. *Le Montpelliérais (Hérault 34-3), Carte Archéologique de la Gaule 34-3*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2003, p. 115-125.

SCHNEIDER, Laurent. À propos de l'espace rural durant le haut Moyen Âge méridional : archéologie et cartulaires In LEBLEVEC, Daniel (dir) [colloque, Béziers, 2002] *Les cartulaires méridionaux*. Paris : École des chartes, 2006 (Études et rencontres de l'École des Chartes ; n° 19), p. 33-60.

SCHNEIDER, Laurent, 2008 a. Cité, *castrum* et « pays » : espace et territoires en Gaule méditerranéenne durant le haut Moyen Âge. L'exemple de la cité de Nîmes et du *pagus* de Maguelone (Ve-XIe s.). In CRESSIER Patrice (éd.). [Colloque, Baeza, 2002]. *Le château et la ville : espaces et réseaux*. Madrid : casa Velasquez/Rome : École française de Rome, Paris : de Boccard (dif.), 2008, (collection de l'École française de Rome ; 108), p. 29-69.

SCHNEIDER, Laurent, 2008 b. Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne. Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise lère entre Antiquité et Moyen Âge (Ve-IXe siècles). In MAZEL, Florian (dir.). L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècles), Rennes, 2008, p. 69-95.

SCHNEIDER, Laurent. *Castra, vicariae* et circonscriptions intermédiaires du haut Moyen Âge méridional (IXe-Xe siècle) : Le cas de la Septimanie-Gothie. In BOISSEUIL, D., CHASTANG, P., FELLER, L., MORSEL, J. (dir.). *Écritures de l'espace social. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*. Paris : Publication de La Sorbonne, 2010, p. 237-266.

SCHNEIDER, Laurent, CLÉMENT, Nicolas. Le *castellum* de La Malène en Gévaudan. Un « rocher monument » du premier Moyen Âge (VIe-VIIe siècles). In TRINTIGNAC, A. *La Lozère (48)*, Carte Archéologique de la Gaule, 48. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, [Diffusion de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme], 2012, p. 317-328.

SCHNEIDER, Laurent. De l'horizon impérial aux sociétés locales : patrimoine monastique, spatialisation des pouvoirs et mnémotopie autour de Saint-Sauveur d'Aniane (782-1066). In IOGNA-PRAT, Dominique, LAUWERS, Michel, MAZEL, Florian, *et al.* (dir.). [Colloque, Cluny, 2010] *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*. Rennes : Presses universitaires, 2013, Collection Art et Société, p. 329-390.

VAN DER STRAEREN, J. *Miracles de saint Hilaire, évêque du Gévaudan, les manuscrits hagiographiques de Charleville, Verdun et Saint-Mihiel*. Bruxelles, 1974, p. 79-84, (n° 56).

NOTES

1. - BOURGEOIS, 2009.
2. - SCHNEIDER, 2003 a et b.
3. - SCHNEIDER, 2011.
4. - VAN DER STRAETEN, 1974,79-84.
5. - PELLECUER, 2002.
6. - REBE, 2014.
7. - SCHNEIDER, 2008 et 2010.
8. - *Suburbana et castra illius regiones vastavit*. MGH, II, 1888, 178.
9. - FAVORY, 2017.

10. - *Annales Bertiani*, année 864 *Carolus [...] Compendium rediit, missios suos ad recipiendas civitates et castella in Gothiam misit* (MGH, I, 1883, éd. Waitz, p. 72) Sur le contexte général du siège voir les analyses de AUZIAS, 1937/2003, 244 et 254 et CALMETTE, 1917.
11. - *Provincia* pour les wisigoths, Septimanie pour les Francs mérovingiens, mais aussi Gothie aux IX^e-X^e siècles cette fois-ci selon une perspective ethnique ou ethno-linguistique, la *provincia* proprement médiévale de Narbonne ne prend sans doute une identité propre qu'après la révolte de 673 et l'accession au trône du roi wisigothique Wamba. À partir de la seconde moitié du VIII^e siècle, tandis que Tarragone demeure occupée par les musulmans, Narbonne devient la seule métropole réunissant sous son autorité aussi bien les évêques de la province traditionnelle (ceux de Septimanie) mais aussi jusqu'en 1091, les diocèses hispaniques qui ont formé plus tard la Catalogne. Ces reconfigurations géopolitiques constantes jusqu'au seuil du XII^e siècle déterminent des lignes complexes et parfois spécifiques de l'évolution des pouvoirs. Ainsi en est-il de la multiplication des comtés dans la zone pyrénéenne mais surtout du semis des fondations monastiques qui dessinent de nouveaux lieux et une nouvelle géographie des pouvoirs entre espace local et espace global, entre territoires terrestres et nouvelles polarités sacrées. Sur le contexte politique et territorial général et sur la Narbonnaise en particulier voir dernièrement SCHNEIDER, 2008 et RIESS, 2013.
12. - BOURGEOIS, 2014, 463.
13. - Mèze (*castrum*, 844), Cabrières (*in suburbio caprariense*, 870), Lunas (*castrum*, 909), Marseillan, Les Onglous (*turris*, 924), Vias, Médaillan (*turris*, 956), Mèze, Saint-Martin de Caux (*turris*, 964), Vendres, Esclatian (*turris* 969), Vias (*turris*, 973), Lignan-sur-Orb (*turris*, 977), Le Pouget, Teulet (*turris*, 978), Saint-Pargoire, Adeilhan (*turris*, 990), Pézenas (*turris*, 990), Villeveyrac (*turris*, 990), Florensac (*turris*, 990), Saint-Thibéry (*castellum*, 990), Neffiès (*castrum*, 990), Paulhan (*castrum*, 990), Les Aires, Mourcaïrol (*castrum*, 990) et Aumes (*turris*, 1007), Popian (*castrum*, 1013), Loupian (*castrum*, v.1030), Aumelas (*castrum*, v.1036), Colombières-sur-Orb la Tour carrée (*castrum*, v.1036), Le Pouget (*castrum*, v.1036), Rocozels (*castrum*, v.1036) et Roquebrun (*castrum*, v.1036).
14. - BOURIN, 1987, I, 73.
15. - Le Bosc, Gibret (988), Soubès (988), Fozières (988), Saint-Étienne-de-Gourgas, Aubagues (988), Mourèze (990), Saint-Saturnin, Rocher des Vierges (1004), Nébian (1038).
16. - DEBAX, 2011.
17. - SCHNEIDER, 2006, 30.
18. - Sur la famille disposant de la tour de Teulet et sur les contextes historique et archéologique voir AMADO, 1992 et SCHNEIDER, 1997, 2010 et 2013.
19. - HAUTEFEUILLE, 2008 et 2009.
20. - Fouilles et travaux de David Maso. MASO, 2004 et 2019. Les fouilles de la tour ont été présentées à l'université Paul Valéry de Montpellier le 3 mars 2010 par David Maso et Jérôme Benezet (Acter Archéologie) dans le cadre du Séminaire d'Archéologie Médiévale Métropolitaine et Méditerranéenne organisé par les UMR ASM (5140) et LAMM (6273).
21. - BSR, 2009, 191-1993 ; BSR, 2010, 194-197 ; CONSTANT, 2011.
22. - FAU, 2014, 16-134. La roca est datée entre le X^e et le XII^e siècle.
23. - GINOUEZ, 1988. Depuis cette publication, le dépotoir qui comblait le rez-de-chaussée aveugle de la tour a bénéficié d'une datation radiocarbone réalisée sur de la faune (Lyon 7237, âge calibré 895-1022, dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités : 989 et 900). Comme un acte daté de 930 situe par ailleurs des biens au pied du massif sans évoquer le *castrum* alors que le texte de 1004 situe des manses dans cette même *villa* dite de *Malos Albergos* placée cette fois-ci dans le *suburbium* du *castrum* on peut penser que la forteresse a été élevée après 930.
24. - JOURNOT, 1984, 1992a et 1992b.
25. - LOPPE, 2018. Qu'il me soit permis par ailleurs de remercier très chaleureusement Frédéric Loppe pour avoir généreusement accepté de transmettre et de pouvoir communiquer le plan de

la figure 11 qui est le fruit de ses minutieuses observations de terrain et de ses propositions de chronologie.

26. - HAUTEFEUILLE, 2006.

27. - Ce fut le choix délibéré par exemple de l'ancien projet Collectif de Recherche H.18 qui regroupait les fouilles des *castra* de Cabrières dans l'Hérault, de Calberte en Lozère, de Durfort dans le Tarn et de Lastours-Carbardès dans l'Aude dont la production centrale fut la livraison d'un ouvrage consacré à la maison du *castrum* de la bordure méridionale du massif central. Voir COLIN *et al.*, 1996.

28. - DAUZAT, 1983 et 1984 ; CASTELLVI, 1984.

29. - Département de la Lozère, Remy, 2015.

30. - GUILHOT, 2017.

31. - CAMPECH, 2012.

32. - ASPORD, 2000 et 2005.

33. - CAZES, 2014a.

34. - Sur le plan national on pourra néanmoins se reporter aux cadres et orientations du nouvel axe 11 (CNRA 2016) construit sous l'égide du ministère de la Culture et sur le plan régional aux derniers bilans dressés par BARRÈRE, 2006, LOPPE, 2012 et CONTE, 2014.

35. - CAMPECH, 2012, 162.

36. - ASPORD-MERCIER, 2000 et 2005.

37. - Voir *Infra* contribution de Vivien Vassal *et al.*, notices de Mireval et Teyran.

38. - MOUTON, 2008 et 2015.

39. - Outre les cas évoqués directement dans cette contribution (Teulet et Les Deux Vierges dans l'Hérault, Fenouillet et Ultrera dans les Pyrénées-Orientales, Maurelis dans le Lot, Roqueprive en Aveyron, sinon La Malène en Lozère pour une configuration plus ancienne) on mentionnera encore le cas de la tour maîtresse du *castrum* de Saissac dans l'Aude fouillée par Jean-Paul Cazes et datée par radiocarbone entre 890 et 1030. Le château est mentionné pour la première fois en 961 (CAZES, 2014 b).

RÉSUMÉS

Au-delà des aspects militaires, des questions de pouvoir et de domination, le château traditionnel du Moyen Âge intègre dans sa forme unifiée fonctionnelle trois composantes essentielles : la *sala* ou *aula*, pièce d'apparat, de justice et de réception, la *camera*, chambre d'une intimité souvent partagée et la *capella*, lieu de spiritualité échappant souvent au cadre paroissial. Mais dans le temps long, le château émerge aussi de logiques spatiales, de dynamiques de peuplement très diverses et de contraintes de lieux plus complexes à envisager. Plus fragiles, plus effacés les vestiges des fortifications des VI^e-XI^e siècles sont de fait plus difficiles à repérer mais l'archéologie offre désormais des pistes nouvelles et permet d'identifier des formes et des catégories d'établissements qui interrogent la lointaine genèse du château proprement médiéval des pays d'Oc.

Beyond military aspects, questions of power and domination, the traditional castle of the Middle Ages incorporates in its functional unified form three essential components: the *sala* ou *aula*, piece of pageantry, justice and reception, the *camera*, a room of often shared intimacy, and the *capella*, a place of spirituality that often escapes the parish setting. But in the long time, the castle

also emerges from spatial logics, very diverse settlement dynamics and constraints of more complex places to consider. More fragile, more obliterated the vestiges of the fortifications of 6th-11th centuries are actually more difficult to spot but archaeology now offers new avenues and allows to identify forms and categories of establishments that question the distant genesis of the properly medieval castle of the Pays d'Oc.

INDEX

Keywords : fortification, tower, enclosure, high court, house, elite residence

Mots-clés : fortification, tour, enceinte, haute cour, maison, résidence élitaine

Index géographique : La Malène, Les Aires, Argelliers, Le Pouget, Saint-Saturnin, Mourcaïrol, Teulet, Castelnau-Montratier, Aumelas, Maurelis, Conques, Roqueprive, Gard, Lozère, Hérault, Aveyron, Lot, Aude, Pyrénées-Orientales

AUTEUR

LAURENT SCHNEIDER

Directeur de recherche, CNRS et directeur d'études, EHES